Chemini (360)

קַח לְךָ עֵגֶל (ט. ב)

« **Prends pour toi un veau** » (9,2)

Rachi explique que ce veau que devait apporter Aharon venait en expiation à la faute du veau d'or. On peut s'interroger: Pendant les sept jours de préparation, on apporta un taureau en sacrifice. Et nos Sages enseignent qu'il venait en expiation pour la faute du Veau d'or, le petit du taureau. Dès lors, pourquoi apporter encore une fois de plus une expiation pour cette faute par ce Veau ? En fait, quand pendant ces sept jours préliminaires on apporta ce taureau, la faute du Veau d'or fut expiée. Dès lors, le niveau d'Aharon et du peuple s'éleva considérablement, puisque cette faute ne venait plus les freiner. Mais, une fois qu'ils s'élevèrent, une dimension plus fine de la faute du Veau d'or s'éveilla. En effet, un certain aspect de la faute, qui n'était pas considéré jusqu'à présent comme une faute, apparut. Comme le peuple s'éleva, les exigences envers eux devinrent plus strictes. Et même ce qui n'était pas une faute jusque-là apparut à présent comme une faute, selon leur nouveau niveau plus élevé. Et il fallait dès lors expier même ce nouvel aspect de la faute. Tel était le but de ce veau à sacrifier le huitième jour, en expiation à cet aspect plus fin de cette faute. *Chem miChmouel*

וַיֹּאמֶר מֹשֶׁה זֶה הַדָּבָר אֲשֶׁר צִוָּה יהוה תַּעֲשׂוּ וְיֵרָא אֲלֵיכֶם כְּבוֹד ״יהוה״ (ט.ו)

«**C'est la chose qu'Hachem a ordonné que vous fassiez, et la gloire d'Hachem vous apparaîtra** (9,6) la Torah n'explicite pas ce que les Bné Israël devaient accomplir afin que la Gloire Divine se dévoile. Ainsi que devaient-ils faire? Dans sa traduction de la Torah en araméen, **Yonathan Ben Ouziel** explique que ce verset se rapporte au Yétser Hara : Voici la chose que vous accomplirez: faites disparaître le yétser ara de vos cœurs, et grâce à cela la Gloire Divine se dévoilera à vous sur le champ".

Le Torah Cohanim lui aussi commente ce verset dans le même sens : Moché dit aux Bné Israël: faites disparaître ce yétser ara de vos coeurs et ayez tous la même crainte et la même pensée afin de servir D. Dès lors, il faut comprendre : à quel yétser ara la Torah fait-elle allusion, de quel yétser ara s'agit-il ? **Rabbi Ménahem Mendel de Kotsk** fait remarquer que dans le verset qui précède celui-ci, il est écrit: « **Toute l'assemblée s'approcha et se tint devant Hachem** ». Cela signifie qu'ils se tinrent prêts à accueillir la Présence Divine. Moché leur dit alors que pour le mériter, il n'était pas nécessaire d'être à un niveau spirituel très élevé mais seulement de faire disparaître le yétser ara de leur cœur, de surmonter leurs propres désirs en l'honneur d'Hachem, et grâce à cela, la Présence Divine se dévoilera immédiatement à eux. Si seulement l'homme fait tout son possible pour s'écarter du mal, il finira par en recueillir les fruits, et méritera que la Présence Divine réside sur lui, sans pour autant convoiter ce but.

וַיֹּאמֶר מֹשֶׁה זֶה הַדָּבָר אֲשֶׁר צִוָּה יהוה תַּעֲשׂוּ וְיֵרָא אֲלֵיכֶם כְּבוֹד ״יהוה״ (ט.ו)

«**C'est la chose qu'Hachem a ordonné que vous fassiez, et la gloire d'Hachem vous apparaîtra** (9,6) **Le Ben Ich Haï** écrit : Autrefois, la Providence divine se révélait aux yeux de tous, de manière surnaturelle. Aujourd'hui, dans les ténèbres de l'exil, D. continue de veiller sur nous, mais comme nous ne sommes plus dignes de miracles évidents, les miracles se produisent de manière naturelle, de sorte que la Providence divine est cachée. C'est la « Dissimulation de la face » décrite dans le verset « **Je leur cacherai ma face** » (Vayéléh 31,17). Le Cantique des Cantiques le décrit comme suit : « **Voici qu'Il se tient derrière notre mur, Il regarde par les fenêtres, Il épie par le treillis** » (Chir haChirim 2,9). Auparavant, D. regardait par une ouverture semblable à une fenêtre, par laquelle il nous voyait et nous le voyions ; c'est-à-dire qu'il accomplissait des miracles évidents par lesquels sa providence se manifestait clairement. Maintenant, en exil, Il se tient derrière le mur que nous avons érigé à cause de nos péchés. Il regarde à travers le treillis : Il nous voit, mais nous ne le voyons pas La Providence divine dépend donc de la droiture d'Israël. Si tous les juifs sont justes, la Providence prendra la forme de miracles révélés ; elle sera évidente pour tous, et se traduira par la gloire du ciel. Dans le cas contraire, elle se manifestera de manière naturelle et les spectateurs attribueront les événements à la nature.

Ainsi, le verset dit : « **Voici ce qu'Hachem vous a ordonné de faire** » observez les mitsvot qu'Il vous a commandées. Si vous le faites, Il veillera sur vous de manière miraculeuse, et la gloire d'Hachem vous apparaîtra, le nom de D. sera glorifié devant tous.

וַיֹּאמֶר מֹשֶׁה אֶל אַהֲרֹן קְרַב אֶל הַמִּזְבֵּחַ וַעֲשֵׂה אֶת חַטָּאתְךָ וְאֶת עֹלָתֶךָ וְכַפֵּר בַּעַדְךָ וּבְעַד הָעָם וַעֲשֵׂה אֶת קָרְבַּן הָעָם . (ט. ז)

« **Moché dit à Aharon : Approche de l'Autel et accomplis le service de ton offrande de faute et de ton offrande d'élévation et obtiens la réparation pour toi-même et pour le peuple** » (9,7)

Aharon voyait l'Autel comme un taureau, et il craignait de l'approcher. *Torat Cohanim*

Comme Aharon était un homme entièrement voué à D., et qu'il n'avait sur la conscience aucune autre faute que d'avoir contribué à l'édification du Veau d'or, cet acte le hantait à tout instant, comme il est dit : « **Ma faute est constamment sous mon regard** » (Téhilim 51,5).C'est pourquoi l'image d'un veau, décidé à repousser ses sacrifices, lui apparaissait à la place de l'Autel .C'est pourquoi Moché lui dit : Reprends confiance en toi et ne sois pas si humble, car Hachem a déjà agréé tes actions. *Ramban*

וְהִתְקַדִּשְׁתֶּם וִהְיִיתֶם קְדֹשִׁים כִּי קָדוֹשׁ אֲנִי וְלֹא תְטַמְּאוּ אֶת נַפְשֹׁתֵיכֶם בְּכָל הַשֶּׁרֶץ... כִּי קָדוֹשׁ אָנִי (יא.מד.מה)

« **Vous vous sanctifierez et vous serez saints, car Je suis saint ; et vous ne souillerez pas vos âmes par toute créature ... car Je suis saint** » (11,44, 45)

Si vous faites un effort sincère pour vous sanctifier, D. vous aidera en vous protégeant contre le risque toujours présent de consommer involontairement des aliments interdits.

Ohr haHaïm haKadoch

D., qui est Saint, désire que Son peuple accède à la sainteté et à l'éternité, en apprenant à connaître le Créateur et en suivant Ses voies, ce qui n'est possible que s'ils s'abstiennent de tout aliment interdit. *Sforno*

Hachem, l'essence de la pureté et de sainteté, est tellement repoussé par les aliments non-cachers, qu'Il prend distance avec ceux qui en consomment. *Mizrahi al aTorah*

Bien que dans ce monde l'impact négatif de manger des aliments non-cachers apparaît minimal, du Ciel il est considérable.

Maharal de Prague

אִשָּׁה כִּי תַזְרִיעַ(יב . ב)

« **Une femme qui concevra** » (12,2)

Ce verset (au tout début de Tazria) suit immédiatement le passage de la Torah qui traite des lois de Cacherout (fin de Chémini). Quel en est le lien? Nos Sages (Ramban) nous enseignent que: cela vient faire allusion au fait que les parents peuvent avoir une influence sur la pureté et la sainteté de leurs enfants en fonction de ce qu'ils mangent. Des parents qui, malheureusement, ne respectent pas les lois de la Cacherout et consomment des aliments interdits, peuvent causer à leur descendance des dommages spirituels tels que par exemple la perte de la sensibilité à la sainteté et l'indifférence à la Torah. **Le Rama** (Yoré Déa 81,7) écrit que l'on doit empêcher les enfants de consommer des aliments interdits pour éviter que leur potentiel spirituel en soit affecté et ce alors qu'ils n'ont pas encore l'obligation d'accomplir les Mitsvot. **Le Ohr ha'Haïm haKadoch** écrit qu'il a entendu du **Arizal** que parfois l'homme se transforme, et de bon devient mauvais, sans qu'on sache pour quelle raison. Lui-même s'étonne qu'on puisse se transformer ainsi. Il estime que c'est provoqué par le fait de faire rentrer dans sa bouche des aliments interdits, qui ont une partie mauvaise. De même que les aliments interdits peuvent avoir une mauvaise influence sur l'homme, les aliments cacher peuvent avoir une bonne influence, comme nous trouvons chez le non-juif Antoninus, qui étant bébé a sucé le lait de la mère de Rabbi. Les Sages ont estimé que c'était la raison pour laquelle Antoninus a fini par étudier la Torah, se convertir et se circoncire (Tossefot Avoda Zara, 10,2).

Halakha : Les lois du lachon Hara : Prérogatives du Beth Din

Le Beth Din est autorisé, dans certains cas, à se fonder sur des faits qui prouvent l'implication du sujet et la véracité de l'accusation qui lui est portée, à condition que ces informations aient été déposées par des témoins. Mais si celles-ci ont été livrées par la partie adverse, il est interdit aux juges de s'y fier. En outre, ils ne pourront y prêter foi que pour pousser le suspect à reconnaitre ses torts.

Tiré du « Hafets Haim Abrégé »

Dicton : Ne soit pas satisfait des paroles de tes lèvres et des pensées de ton cœur , lève-toi et agis.
Rabbi de kotsk

Chabbat Chalom

יוצא לאור לרפואה שלימה, ברוך יואל שמעון ישראל בן פנינה, ראובן ישי בן מרצדס, הדסה אסתר בת רחל בחלא קטי, פטריק יהודה בן גלדיס קאמונה, אברהם רפאל בן רבקה, מאיר חיים בן גבי זוירה, ראובן בן איזא, ויקטוריה שושנה בת ג'ויס חנה, רפאל יהודה בן מלכה, שלמה בן מרים, אבישי יוסף בן שרה לאה, אוריאל נסים בן שלוה, אלחנן בן חנה אנושקה, מרים בת עזיזא, חנה בת רחל, דוד בן מרים, יעל בת כמונה, ישראל יצחק בן ציפורה,עמנואל בן סוזן אזיזה. **שלום בית**: גיולה חיה בת סופי לבנה ואילן יהודה יצחק בן סנדרה סולאנג'. **זיווג הגון**: יוני מאיר משה בן אסתר, אילן אלי אהרן בן אסתר, קלואי אורה בת סופי לבנה, לולה לאה בת סופי לבנה,לאה בת רבקה, אלודי רחל מלכה בת חשמה, יוסף גבריאל בן רבקה, מרים בת רבקה. **הצלחה רבה** : נתן בן רבקה, לחנה בת אסתר ולינתן מרדכי בן שמחה ברכה זרע של קיימא ללבנה מלכה בת עזיזא וליאור עמיחי מרדכי בן ג'יזל לאוני. **לעילוי נשמת**: ראובן בן חנינה, ג'ינט מסעודה בת ג'ולי יעל, שלמה בן מחה, מסעודה בת בלח, יוסף בן מייכה. מוריס משה בן מרי מרים. משה בן מזל פורטונה. אמיל חיים בן עזו עזיזה, אליהו בן מרים, ניסים חי הוברט בן ג'ולי, ליליאן רוזה בת אוטה נג'מה,דוד בן מרים, פליקס סעידו בן אטו מסעודה. אפרת רחל בת אסטרייה כוכבה, אברהם בן אליעזר, מלכה אנרייט מרזוקה.

Yossef Germon Kollel Aix les bains
germon73@hotmail.fr
Retrouver le feuillet sur le site du Kollel
www.kollel-aixlesbains.fr

© Graphik'Al 07 81 36 67 85